

TARIFS BILLETTERIE MUSEE HENNER - JANVIER 2023

Tarifs

plein réduit\* gratuité\*

VISITE LIBRE *	VISITE LIBRE MUSEE HENNER		6 €	4 €	oui
	VISITE GROUPE / PERSONNE < 15 pax		6 €		oui
	VISITE GROUPE / PERSONNE > 15 pax			4 €	oui

\* voir liste des gratuits et tarifs réduits avec justificatif à présenter

ACTIVITES CULTURELLES **	SPECTACLE/ CONCERT / THÉÂTRE		15 €	10 €	
	LECTURE		10 €	8 €	
	VISITE THEMATIQUE / PROMENADE /CONFERENCE		10 €	8 €	
	VISITE CONTEE CLAIR DE LUNE		8 €	6 €	
	VISITE CONTEE FAMILLE		6 €		
	ATELIER ARTISTIQUE ADULTES		15 €	10 €	
	STAGE ATELIER ARTISTIQUE ADULTES		30 €		
	ATELIER ARTISTIQUE ENFANTS / FAMILLE		10 €		

\*\* comprend le droit d'entrée au musée

	GUIDE CONFERENCIER   1h30		140 €		
--	---------------------------	--	-------	--	--

Guide conférencier à réserver auprès du musée après validation du créneau de visite  
Le tarif ne comprend pas les billets d'entrée.

## LISTE DES GRATUITES

Sur présentation d'un justificatif en cours de validité, ou de moins d'un an, nominatif et avec photographie ou accompagné d'un document d'identité

Le premier dimanche de chaque mois (entrée de 11h à 18h)  
Porteurs du PMP Paris Museum Pass en cours de validité

Jeunes de - 18 ans  
Jeunes de 18-25 ans résidents de l'Union européenne

Bénéficiaires des minimas sociaux et demandeurs d'emplois :

- RSA (revenue de solidarité active)
- ASS (allocation de solidarité spécifique)
- ASF (allocation de soutien familial)
- AMS (allocation mensuelle de subsistance)
- ATS (allocation transitoire de solidarité)
- AER (allocation équivalent retraite)
- AME (aide médicale de l'Etat)
- CMU ou CMUC (carte maladie universelle)
- APA (allocation personnalisée d'autonomie)
- ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées)

Demandeurs d'asile et réfugiés  
Porteurs de la carte solidarité transports  
Mutilés de guerre avec un accompagnateur  
Personnes handicapées avec un accompagnateur :

- Carte d'invalidité
- Carte de station debout pénible
- Attestation de reconnaissance d'un handicap
- APA

Enseignants titulaires d'une carte "Pass éducation"

Accompagnateurs groupe scolaire (1 pour 5 maternelles / 1 pour 7 primaires, collégiens, lycéens)

Accompagnateurs groupe étudiants (2 pour une classe)

Elèves des universités et des écoles d'art publiques (hors auditeurs libres, cours du soir, formation du soir...) de :

- Ecole du Louvre
- Elèves de l'Institut national du patrimoine
- Elèves de l'Ecole nationale des chartes
- Elèves restaurateurs
- Universités et écoles d'art publiques :
  - histoire de l'art, archéologie, patrimoine, architecture, paysagisme, arts graphiques, arts plastiques, restauration d'œuvres, design, création industrielle, métiers d'art, création industrielle, métiers d'art, photographie, cinéma, audiovisuel, théâtre, danse, musique, mode stylisme

Enseignants en histoire de l'art, arts plastiques, arts appliqués, design, architecture et archéologie

Enseignants en histoire de l'art, arts plastiques, arts appliqués, design, architecture et archéologie

Guides-conférenciers nationaux, guides-interprètes nationaux, régionaux, locaux et auxiliaires

Personnel en activité ou retraité du ministère de la culture (avec accompagnateur)

Personnel scientifique des musées publics (conservateurs et inspecteurs généraux des musées)

Personnel de l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art)

Porteurs de la carte ICOM et ICOMOS

Artistes plasticiens affiliés à la Maison des artistes ou du CNFAP

Résidents plasticiens de la Cité des arts de Paris

Membres de l'Association internationale des arts plastiques (aiap)

Membres de l'Association internationale des critiques d'art (aica)

Membres du Syndicat de la presse artistique

Journalistes titulaires d'une carte de presse nationale ou internationale

Parlementaires français

Parlementaire européen

## LISTE DES TARIFS REDUITS

Sur présentation d'un justificatif en cours de validité, ou de moins d'un an, nominatif et avec photographie ou accompagné d'un document d'identité

Jeunes de 18 à 25 ans hors Union Européenne

Détenteurs de la carte famille nombreuse

Détenteurs d'un billet d'entrée des musées :

- Musée Gustave Moreau (dans les 8 jours après la date d'émission)
- Musée de la Vie Romantique (dans les 15 jours après la date d'émission)
- Musée d'Orsay (dans les 8 jours après la date d'émission)
- Musée d'art et d'histoire du judaïsme (dans les 15 jours après la date d'émission)
- Citéco (dans les 30 jours après la date d'émission)
- Galerie de l'Opéra Garnier (dans les 8 jours après la date d'émission)

Détenteurs du PASS 17

Détenteurs de la carte MuséO et Carte blanche des Musées d'Orsay et de l'Orangerie

Détenteurs de la carte abonnés du théâtre de l'Odéon

Détenteurs d'un pass navigo avec un abonnement chargé (mensuel ou annuel)

Adhérents et Amis de :

- Association de l'Ecole du Louvre
- Association des Amis du musée Moreau
- Association des Amis de Giverny
- Adhérents Amis du MAHJ
- Association des alsaciens lorrains de Paris (AGAL)
- Association Patrimoine et environnement
- Club Le Petit Léonard

Membres de :

- Société française d'archéologie
- Société de sauvegarde de l'art français
- Société d'histoire de l'art français
- Société nationale des antiquaires de France